



OPERATION GRAND SITE FALAISES D'ETRETAT - CÔTE D'ALBÂTRE

OFFRE DE STAGE

FICHE MISSION

MOBILITE DOUCE SUR LE GRAND SITE



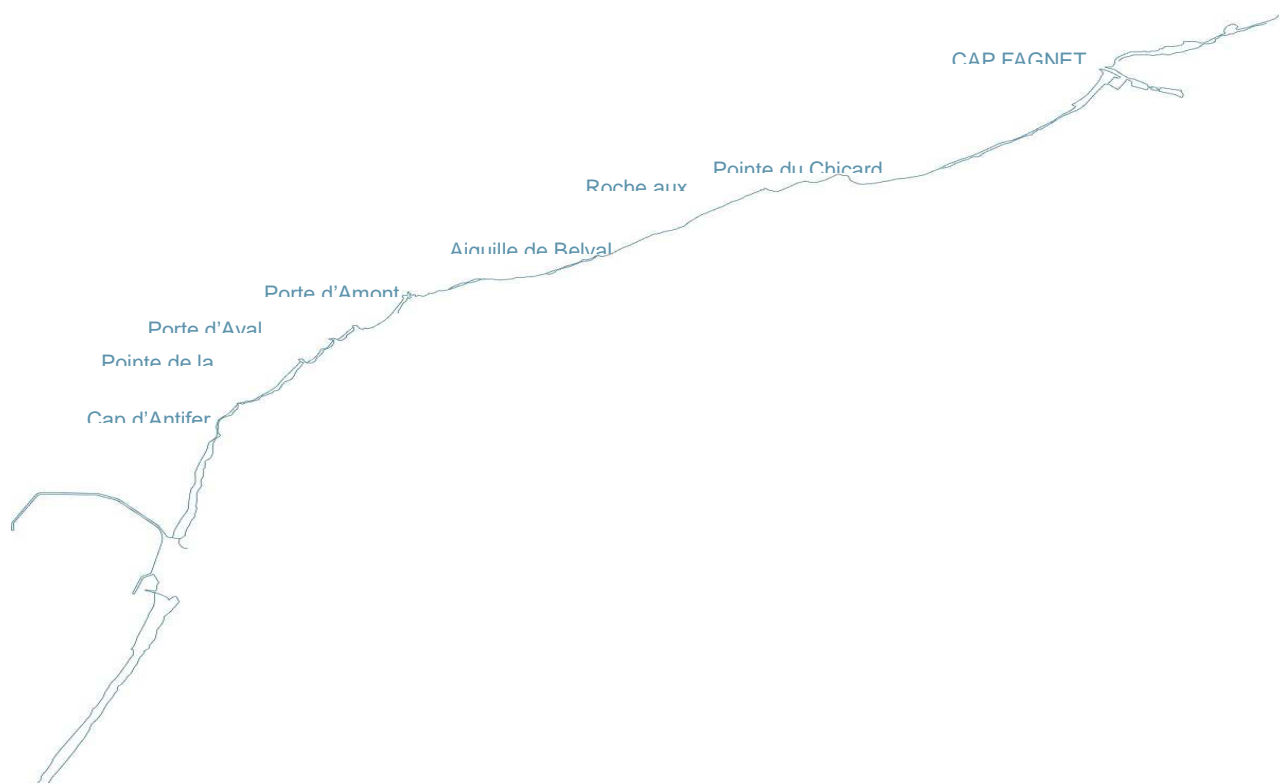
Préambule

Le Grand Site est une démarche proposée par l'État aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation. Elle poursuit trois objectifs :

- restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Dans le cadre du respect de la finalité de la politique nationale des Grands Sites, la labellisation Grand Site de France est visée. Cette labellisation est traduite dans les exigences suivantes :

- excellence paysagère et environnementale dont la gestion est exemplaire en terme de développement durable ;
- leviers de développement local, favorisant une dynamique de territoire ;
- contribution au rayonnement des politiques environnementale, culturelle, touristique et de développement durable de la France.



Contexte et enjeux

Le littoral est un espace attractif, le Grand Site subit de nombreuses dégradations liées à l'activité humaine et notamment la sur-fréquentation du site classé. L'un des objectifs du Grand Site est de permettre la découverte d'un territoire unique au-delà des Falaises d'Étretat contribuant ainsi à répartir les visiteurs sur un périmètre plus important afin d'en limiter l'impact.

Les activités de promenade et de randonnée, notamment à pied et à vélo, sont essentielles en matière de loisirs touristiques. Très demandées, s'adressant à un large public et en majorité non marchandes, elles complètent utilement l'offre des prestataires touristiques et permettent un allongement significatif de la durée des séjours, et donc indirectement des retombées économiques pour les territoires. Dans les espaces paysagers et naturels remarquables, elles



permettent de plus une découverte douce et respectueuse des milieux, et une immersion réelle dans l'identité du territoire.

Sur le territoire du Grand Site, l'offre d'itinéraires est cependant peu lisible pour les visiteurs, très hétérogène en termes de qualité et d'aménagements et ne fait pas l'objet d'une promotion globale qui optimise sa fréquentation. Dans le cadre des démarches conduites par le Conseil Départemental au titre de la restauration du sentier du littoral, des aménagements des espaces naturels sensibles et du PDESI et des itinéraires culturels européens(ICE) Impressionnisme, il convient de proposer une offre cohérente, de qualité et une meilleure visibilité en matière d'itinéraires de sports de nature.

Au niveau domestique, l'évolution des comportements de mobilité offre un potentiel, à mesurer, d'économie d'énergie et de réduction de la pollution, bénéfique sur le plan financier pour les ménages et pour l'environnement et la santé. De surcroît, en développant l'usage des modes de déplacements actifs (marche et vélo) sur le territoire du site, c'est le paysage qui est valorisé en rendant accessibles les communes entre elles, à des vitesses qui permettent d'apprécier toutes les richesses naturelles et patrimoniales.



Dans le contexte topographique du site, avec son plateau ondulé et ses vallées, le vélo à assistance électrique est particulièrement adapté. Un service spécifique est envisagé avec la location de vélo sur les principaux lieux d'interprétation de grand site et l'échange gratuit des batteries chez les opérateurs économiques à proximité.

Lors de la visite ministérielle sur le site en mai 2017, la question des déplacements a particulièrement été soulevée et est apparue comme un élément primordial à travailler pour améliorer la qualité d'accueil et de visite et comme un levier de développement local.

Mission

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle des actions, les élus du Grand Site ont décidé d'expérimenter une organisation des stationnements et circulations à Etretat selon les propositions du bureau d'études SECAD. Ces propositions consistent en un cœur de bourg piétons et des parkings en périphérie desservis par des navettes.

Au-delà de l'expérimentation à Etretat pour la saison 2018, le département de la Seine-Maritime souhaite l'élaboration du Schéma des Mobilités et Itinéraires Douces sur l'ensemble du périmètre du Grand Site. A ce titre il envisage le lancement d'une consultation de prestataires.



Ainsi la mission, objet de la présente offre de stage, se décomposera en 2 phases.

Phase 1 : assistance auprès du département pour la mise en œuvre de l'expérimentation à Etretat pour la saison 2018, consistant notamment en :

- la préparation des réunions avec les intervenants, concertation avec les élus des communes limitrophes, la prise de notes et élaboration des comptes rendus ;
- force de proposition quant aux solutions retenues et la manière d'atteindre les objectifs ;
- mise au point d'indicateurs, par exemple identification des personnes cibles (élus, office de tourisme, usagers, commerçants, habitants...) afin de dresser le bilan de l'expérimentation ;
- recueil et mise en forme de l'expérimentation pour la phase 2.

Phase 2 : participation à l'élaboration du cahier des charges pour la consultation de prestataires Schéma des Mobilités et Itinéraires Douces et à la mise en place du schéma.

